

## **Voirie - Programme annuel de travaux de marquage en peinture sur chaussées - Lancement de l'appel d'offres**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Chaque année sont réalisés, sur diverses chaussées de la ville, des travaux de revêtement qui induisent une remise en place de la signalisation horizontale.

Cette prestation est confiée à l'entreprise. Les crédits affectés à cette opération, dans le cadre du budget primitif 1993, sont estimés entre 300 000 et 350 000 F.

La procédure retenue est celle de l'appel d'offres ouvert.

Aussi, le Conseil Municipal est-il invité à autoriser M. le Député-Maire à signer le (ou les) marché(s) à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) ordre(s) de service et avenant(s) permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 1993.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.